

Corps de la gendarmerie du Vatican

Année de création : 1816

Organisme de rattachement : Direction des Services de Sécurité et Protection Civile

Statut du dirigeant : Inspecteur général

Adresse du commandement :
Cité du Vatican

Site Web : <https://www.vaticanstate.va/it/servizi/direzione-dei-servizi-di-sicurezza-e-protezione-civile/corpo-della-gendarmeria.html>



Histoire

Par un *motu proprio* du 14 juillet 1816, le pape Pie VII fonde la gendarmerie pontificale sous l'appellation de « carabiniers ».

En 1851, le pape Pie IX donne le nom de « gendarmerie ». Les gendarmes prennent une part active dans les combats liés à la conquête des Etats pontificaux. Après la prise de Rome en 1870, un petit groupe de membres du corps continue à servir dans la résidence papale et les jardins.

En 1929, le domaine d'action des gendarmes est élargi pour faire face à aux



obligations du corps dans la Cité du Vatican nouvellement créée et dans les bâtiments et autres zones sur lesquelles le Saint-Siège a des droits extraterritoriaux. À quelques jours du centième anniversaire de la prise de Rome par les troupes italiennes, le pape Paul VI supprime les unités militaires du Vatican, garde noble et garde palatine d'honneur, à l'exception remarquable de la garde suisse pontificale.



La loi LXVII du 15 décembre 1970, dissout la gendarmerie pontificale en la remplaçant par le Bureau central de surveillance (*Ufficio centrale di vigilanza*). Cet organisme est rebaptisé Corps de surveillance de l'État de la Cité du Vatican par la loi CLXVIII du 25 mars 1991, avant de redevenir le Corps de gendarmerie de l'État de la Cité du Vatican (*Corpo della gendarmeria dello Stato della Città del Vaticano*) par la Loi CCCLXXIV du 2 janvier 2002. Cette dernière est intégrée dans la nouvelle Direction des services de sécurité et de

protection civile du Gouvernorat de l'État de la Cité du Vatican par la Loi CCCLXXXIV du 16 juillet 2002.

En juin 2008, les gendarmes du Vatican adoptent un nouvel uniforme qui s'inspire des anciens uniformes de la gendarmerie pontificale. Mais pour certains services d'honneur, ils conservent l'uniforme de gala de l'ancienne gendarmerie pontificale, proche de celui des grenadiers de la garde impériale du Premier Empire.

Le 7 octobre 2008, l'État de la Cité du Vatican devient membre d'Interpol. La même année sont créés, au sein de la gendarmerie, le groupe d'intervention rapide (GIR) et l'unité de déminage.

Organisation

Le Corps de la gendarmerie du Vatican relève de la Direction des Services de Sécurité et Protection Civile instituée en 2002.



Organisation centrale

Le commandant de la gendarmerie est appelé « préfet ». Il est nommé par le pape pour 5 ans et reçoit la citoyenneté vaticane pour la durée de ses fonctions. Il est membre de la famille pontificale et réside dans la Cité du Vatican. Le préfet est assisté d'un directeur général (nommé par le pape pour 5 ans, citoyen et résident du Vatican) et de deux directeurs adjoints. Depuis le Jubilé de l'an 2000, la gendarmerie du Vatican dispose d'un centre

opérationnel de commandement et de contrôle regroupant les systèmes d'alarme et de vidéosurveillance.

Organisation territoriale

Une caserne dans la cité du Vatican.

Formations spécialisées

- Une fanfare recrée en 2007. Elle est actuellement composée de près de 100 musiciens, tous bénévoles, diplômés du Conservatoire.
- Le groupe d'intervention rapide (GIR) (*Gruppo Intervento Rapido*) créé en 2008. C'est une unité spécialisée dans l'antiterrorisme.
- L'unité de déminage (*Unità Antisabotaggio*) créée en 2008.

Missions



La loi CCCLXXXIV du 16 juillet 2002 définit les missions de la gendarmerie pontificale :

- sa mission première est la protection du pape, que cela soit au Vatican ou lors de ses déplacements en Italie et à l'étranger. Cette tâche est assurée en collaboration avec la garde suisse pontificale ;
- elle est chargée de la sécurité et de l'ordre public dans la cité du Vatican (police judiciaire, maintien de l'ordre) et des bâtiments jouissant de l'extraterritorialité. Outre les différents points de contrôle aux entrées et dans les jardins du Vatican, les gendarmes sont également de faction dans les différentes cours du palais apostolique. En l'absence du pape - selon les dispositions de l'article 3 des accords du Latran - la sécurité de la place Saint-Pierre est assurée par la police d'État italienne, qui dispose d'un Inspectorat de sécurité publique auprès du Vatican et de 150 agents, dont l'état-major est situé au 12, via del Mascherino, à quelques pas de la colonnade de la place Saint-Pierre ;
- elle veille à l'application des lois ;
- elle assume des missions de police des frontières.

Personnel

Le tableau d'effectifs théoriques (150 personnels) - approuvé le 10 juillet 2009 par le cardinal président du gouvernorat - prévoit :

- 99 officiers : 3 chefs de service, 8 commissaires principaux, 16 commissaires, 32 inspecteurs, 40 vice-inspecteurs ;
- 94 gendarmes.



Deux aumôniers, nommés par le pape, sont affectés à la gendarmerie vaticane. La gendarmerie reçoit l'aide des bénévoles de l'Association saints Pierre et Paul (héritière des traditions de la Garde palatine d'honneur) pour assurer la surveillance quotidienne de la basilique Saint-Pierre et aussi pour le service d'ordre des célébrations liturgiques présidées par le pape.

Recrutement et formation

Les gendarmes sont recrutés parmi les hommes, célibataires, mesurant plus de 1,78 m, âgés de plus de 21 ans et de moins de 25 ans, diplômés d'études secondaires, connaissant au moins une langue étrangère en plus de leur langue maternelle et satisfaisant à l'examen médical psychique et physique.

Pendant leur période d'essai de deux ans, les gendarmes vivent à la caserne de la gendarmerie dans l'enceinte de la Cité du Vatican. Leur service s'effectue par roulement de 48 heures. C'est le préfet de la gendarmerie avec l'aumônier qui sont co-responsables du processus de présélection des candidats. Les élèves-gendarmes sont titularisés après deux ans de stage, à l'issue d'un examen spécial d'aptitude qui comprend des épreuves écrites, orales, techniques et sportives. Ils peuvent alors prêter serment.

La formation des gendarmes s'effectue en collaboration avec la police italienne et d'autres forces de police comme le FBI qui a ouvert un stage à l'unité de déminage.

Principaux équipements

- **Armement** : pistolets semi-automatiques Glock (de différentes versions), pistolets-mitrailleurs Beretta M12S et Heckler & Koch MP5. Le GIR est équipé de Bushmaster Carbon 15 (9 mm) et de fusils à pompe Fabarm ultra short 14 (cal. 12). Les gendarmes

sont aussi équipés de pulvérisateurs au poivre.

- **Véhicules** : deux motos Ducati Multistrada 1200, deux motos Harley-Davidson du modèle Road King Police, une Kangoo Maxi Z.E électriques, deux Smart électriques, une Fiat Bravo équipée du système de lecture automatique de plaques minéralogiques, deux Volkswagen Passat d'escorte, une Mercedes-Benz Classe G pour le GIR, un Fiat Ducato pour le PC mobile, un Iveco Daily pour l'unité de déminage.

